

**REPUBLIQUE FRANCAISE****Commune : Commune de Le Tremblay sur Mauldre (M57) (1)****AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21780623100015

POSTE COMPTABLE : SGC DE RAMBOUILLET

**M. 57****Budget primitif****Voté par nature****BUDGET : COMMUNE DE LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE (3)****ANNEE 2025**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	49
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	50
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	51
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	52
B9 - Etat du personnel	53
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	58
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	59
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	60

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
Population totale	957

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios	
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1596.86
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1264.64
3 Dépenses d'équipement brut / population	187.78
4 Encours de dette / population (2) (3)	1801.24
5 DGF / population	21.94
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	30.15 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	136.0039 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	14.85 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	142.4307 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-26.27 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1594 B du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

### MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgetaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)**

		I
		C1

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>			
Dépenses	Recettes	Soûde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 561 608,01	1 505 160,65	375 138,38 A1
Investissement	389 948,78	93 335,78 (3)	69 858,23 A2
Fonctionnement	1 171 659,23	1 411 824,87 (4)	305 280,15 A3
			545 445,79

<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	0,00 III + IV	0,00 B1
Investissement	I	0,00 III	0,00 B2
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3
			0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	318 691,02
Investissement	<b>A2 + B2</b>	-226 754,77
Fonctionnement	<b>A3 + B3</b>	545 445,79

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de raprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR**

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>	(I)	<b>0,00</b>
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>	(II)	<b>0,00</b>
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES**

C3

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>	(III)	<b>0,00</b>
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>	(IV)	<b>0,00</b>
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		I	II
		A	B
<b>VOTE</b>	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	302 510,38	529 265,15
	+		
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 226 754,77	(si solde positif) 0,00
	=		
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>529 265,15</b>	<b>529 265,15</b>
<b>VOTE</b>	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 528 953,52	1 210 262,50
	+		
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 318 691,02
	=		
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>1 528 953,52</b>	<b>1 528 953,52</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>2 058 218,67</b>	<b>2 058 218,67</b>

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles résultent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles résultent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	27 900,00	0,00	13 640,00	13 640,00	13 640,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	349 790,00	0,00	163 722,95	163 722,95	163 722,95
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	18 370,69	0,00	2 340,00	2 340,00	2 340,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>396 060,69</b>	<b>0,00</b>	<b>179 702,95</b>	<b>179 702,95</b>	<b>179 702,95</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	113 501,54	0,00	117 807,43	117 807,43	117 807,43
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>113 501,54</b>	<b>0,00</b>	<b>122 807,43</b>	<b>122 807,43</b>	<b>122 807,43</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>509 562,23</b>	<b>0,00</b>	<b>302 510,38</b>	<b>302 510,38</b>	<b>302 510,38</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>509 562,23</b>	<b>0,00</b>	<b>302 510,38</b>	<b>302 510,38</b>	<b>302 510,38</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>226 754,77</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>529 265,15</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$ .

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	62 541,25	0,00	5 400,53	5 400,53	5 400,53
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	32 080,69	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>94 601,94</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400,53</b>	<b>5 400,53</b>	<b>5 400,53</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	30 655,78	0,00	15 353,27	15 353,27	15 353,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	226 754,77	226 754,77	226 754,77
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>30 655,78</b>	<b>0,00</b>	<b>523 108,04</b>	<b>523 108,04</b>	<b>523 108,04</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>125 257,72</b>	<b>0,00</b>	<b>528 508,57</b>	<b>528 508,57</b>	<b>528 508,57</b>

021	<i>Virement de la section de fonctionnement (10)</i>	314 446,28		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)</i>	0,00		756,58	756,58	756,58
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>314 446,28</b>		<b>756,58</b>	<b>756,58</b>	<b>756,58</b>

<b>TOTAL</b>	<b>439 704,00</b>	<b>0,00</b>	<b>529 265,15</b>	<b>529 265,15</b>	<b>529 265,15</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>529 265,15</b>
---	-------------------

**Pour Information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>756,58</b>
--	---------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	394 298,22	0,00	547 782,03	547 782,03	547 782,03
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	494 331,00	0,00	458 482,58	458 482,58	458 482,58
014	Atténuations de produits	130 472,00	0,00	257 638,00	257 638,00	257 638,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	194 280,50	0,00	208 481,60	208 481,60	208 481,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 213 381,72</b>	<b>0,00</b>	<b>1 472 384,21</b>	<b>1 472 384,21</b>	<b>1 472 384,21</b>
66	Charges financières	37 460,13	0,00	52 812,73	52 812,73	52 812,73
67	Charges spécifiques (3)	250,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		1 400,00	1 400,00	1 400,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 251 091,85</b>	<b>0,00</b>	<b>1 528 196,94</b>	<b>1 528 196,94</b>	<b>1 528 196,94</b>

023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	314 446,28		0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	0,00		756,58	756,58	756,58
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>314 446,28</b>		<b>756,58</b>	<b>756,58</b>	<b>756,58</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 565 538,13</b>	<b>0,00</b>	<b>1 528 953,52</b>	<b>1 528 953,52</b>	<b>1 528 953,52</b>
				<b>+ D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
				<b>=</b>	
				<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 528 953,52</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$ .

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**
**II**  
**C2**
**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	42 135,00	0,00	42 419,77	42 419,77	42 419,77
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	80 866,49	0,00	77 506,52	77 506,52	77 506,52
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	198 538,83	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
731	Fiscalité locale	797 845,30	0,00	872 694,30	872 694,30	872 694,30
74	Dotations et participations (3)	61 178,36	0,00	45 810,16	45 810,16	45 810,16
75	Autres produits de gestion courante (3)	76 323,00	0,00	77 831,75	77 831,75	77 831,75
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 256 886,98</b>	<b>0,00</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>
76	Produits financiers	3 371,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 260 257,98</b>	<b>0,00</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 260 257,98</b>	<b>0,00</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>318 691,02</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 528 953,52</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>756,58</b>
---	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE – DEPENSES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	117 807,43	0,00	117 807,43
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	13 640,00	0,00	13 640,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	163 722,95	0,00	163 722,95
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 340,00	0,00	2 340,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	5 000,00	0,00	5 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>302 510,38</b>	<b>0,00</b>	<b>302 510,38</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE****226 754,77**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****529 265,15****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général (9)	547 782,03		547 782,03
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	458 482,58		458 482,58
014	Atténuations de produits	257 638,00		257 638,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	208 481,60	0,00	208 481,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	52 812,73	0,00	52 812,73
67	Charges spécifiques (9)	1 600,00	0,00	1 600,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 400,00	756,58	2 156,58
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>1 528 196,94</b>	<b>756,58</b>	<b>1 528 953,52</b>

+

**D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****1 528 953,52**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de l'article L. 121-1 du code général des collectivités territoriales.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE – RECETTES****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 353,27	0,00	15 353,27
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	5 400,53	0,00	5 400,53
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000,00	0,00	1 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations Incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		756,58	756,58
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	280 000,00		280 000,00
<b>Recettes d'Investissement – Total</b>	<b>301 753,80</b>	<b>756,58</b>	<b>302 510,38</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>226 754,77</b>
---------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>529 265,15</b>
---	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013 Atténuations de charges (8)	42 419,77		42 419,77
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	77 506,52		77 506,52
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	94 000,00		94 000,00
731 Fiscalité locale	872 694,30		872 694,30
74 Dotations et participations (8)	45 810,16		45 810,16
75 Autres produits de gestion courante (8)	77 831,75	0,00	77 831,75
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>0,00</b>	<b>1 210 262,50</b>

FONCTIONNEMENT

Opérations réelles (1)

Opérations d'ordre (2)

TOTAL

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE

318 691,02

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 528 953,52

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

		<b>III</b>	<b>A</b>
--	--	------------	----------

**DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>509 562,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>302 510,38</b>	<b>302 510,38</b>	<b>0,00</b>	<b>302 510,38</b>	<b>302 510,38</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 900,00	0,00	0,00	13 640,00	13 640,00	0,00	13 640,00	13 640,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	349 790,00	0,00	0,00	163 722,95	163 722,95	0,00	163 722,95	163 722,95
22 Immobilisations requises en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	18 370,69	0,00	0,00	2 340,00	2 340,00	0,00	2 340,00	2 340,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>396 060,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>179 702,95</b>	<b>179 702,95</b>	<b>0,00</b>	<b>179 702,95</b>	<b>179 702,95</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1628 non budgétaire)	113 501,54	0,00	0,00	117 807,43	117 807,43	0,00	117 807,43	117 807,43
18 Cpt de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>113 501,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>122 807,43</b>	<b>122 807,43</b>	<b>0,00</b>	<b>122 807,43</b>	<b>122 807,43</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>509 562,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>302 510,38</b>	<b>302 510,38</b>	<b>0,00</b>	<b>302 510,38</b>	<b>302 510,38</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00			0,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00			0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

226 77

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								
								<b>529 265,15</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-AC.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/040 = RF/042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = RI/041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

		III
		A

**RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
				II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>439 704,00</b>	<b>I</b>	<b>0,00</b>	<b>302 510,38</b>	<b>302 510,38</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	62 541,25	0,00	5 400,53	5 400,53	5 400,53
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	32 060,69	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>94 601,94</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400,53</b>	<b>5 400,53</b>	<b>5 400,53</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	30 655,78	0,00	15 353,27	15 353,27	15 353,27
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>30 655,78</b>	<b>0,00</b>	<b>296 353,27</b>	<b>296 353,27</b>	<b>296 353,27</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>125 257,72</b>	<b>0,00</b>	<b>301 753,80</b>	<b>301 753,80</b>	<b>301 753,80</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	314 446,28		0,00	0,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		756,58	756,58	756,58
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>314 446,28</b>		<b>756,58</b>	<b>756,58</b>	<b>756,58</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

Affection au compte 1068 (8)

226 75

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	I		II	III = I + II	
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>529 265,15</b>

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-E5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 ≈ DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscris en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

**A1**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	509 562,23	0,00	0,00	302 510,38	302 510,38	0,00	302 510,38	302 510,38
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 900,00	0,00	0,00	13 640,00	13 640,00	0,00	13 640,00	13 640,00
202 Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
203 Frais d'études, recherche, développement	22 500,00	0,00	0,00	11 940,00	11 940,00	0,00	11 940,00	11 940,00
2051 Concessions, droits similaires	5 400,00	0,00	0,00	700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	349 790,00	0,00	0,00	163 722,95	163 722,95	0,00	163 722,95	163 722,95
2117 Bois et forêts	15 000,00	0,00	0,00	15 125,00	15 125,00	0,00	15 125,00	15 125,00
2118 Autres terrains	165 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135 Installations générales, agencements	25 184,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
2151 Réseaux de voirie	18 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152 Installations de voirie	20 000,00	0,00	0,00	14 694,00	14 694,00	0,00	14 694,00	14 694,00
21538 Autres réseaux	20 600,00	0,00	0,00	20 600,00	20 600,00	0,00	20 600,00	20 600,00
2156 Matériel et outillage incendie, déf. civ	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2157 Matériel et outillage technique Autres inst., matériel, outil. techniques	1 000,00	0,00	0,00	74 057,95	74 057,95	0,00	74 057,95	74 057,95
2158 Matériel informatique	5 100,00	0,00	0,00	6 226,00	6 226,00	0,00	6 226,00	6 226,00
2183 Matériel de bureau et mobilier corporelles	2 270,00	0,00	0,00	2 270,00	2 270,00	0,00	2 270,00	2 270,00
2184 Autres immobilisations corporelles	1 092,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
22 Immobilisations reçues en affectation	21 184,00	0,00	0,00	5 150,00	5 150,00	0,00	5 150,00	5 150,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	18 370,69	0,00	0,00	2 340,00	2 340,00	0,00	2 340,00	2 340,00
231 Immobilisations corporelles en cours	18 370,69	0,00	0,00	2 340,00	2 340,00	0,00	2 340,00	2 340,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

 Publié le 07/04/2025  
 ID : 078-217806231-20250408-20250406-BE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles  II	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP  0,00	Pour information Crédits gérés hors AP  0,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>396 060,69</b>		<b>0,00</b>	<b>179 702,95</b>	<b>179 702,95</b>	<b>0,00</b>	<b>179 702,95</b>	<b>179 702,95</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	113 501,54	0,00		117 807,43	117 807,43		117 807,43	117 807,43
1641 Emprunts en euros	113 501,54	0,00		116 807,43	116 807,43		116 807,43	116 807,43
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
275 Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>113 501,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>122 807,43</b>	<b>122 807,43</b>	<b>0,00</b>	<b>122 807,43</b>	<b>122 807,43</b>
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>509 562,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>302 510,38</b>	<b>302 510,38</b>	<b>0,00</b>	<b>302 510,38</b>	<b>302 510,38</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	
				0,00	0,00		0,00	
				0,00	0,00		0,00	
				0,00	0,00		0,00	
				0,00	0,00		0,00	
				0,00	0,00		0,00	
				0,00	0,00		0,00	
				0,00	0,00		0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10/04/2025  
ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.  
(2) Voir état 1-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuales mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	<b>TOTAL</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
			1		II	III = I + II	
018	RSA	<b>TOTAL</b>  439 704,00	0,00	302 510,38	302 510,38	<b>302 510,38</b>	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	5 400,53	5 400,53	<b>5 400,53</b>	
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	24 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	16 841,25	0,00	0,00	4 400,53	4 400,53	4 400,53
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip. territoires ruraux transf	13 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	32 060,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	32 060,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>94 601,94</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400,53</b>	<b>5 400,53</b>	<b>5 400,53</b>	<b>5 400,53</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	30 655,78	0,00	15 353,27	15 353,27	15 353,27	15 353,27
10222	FCTVA	18 655,78	0,00	3 353,27	3 353,27	3 353,27	3 353,27
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>30 655,78</b>	<b>0,00</b>	<b>296 353,27</b>	<b>296 353,27</b>	<b>296 353,27</b>	<b>296 353,27</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>125 257,72</b>	<b>0,00</b>	<b>301 753,80</b>	<b>301 753,80</b>	<b>301 753,80</b>	<b>301 753,80</b>

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

 Publié le : 078-217806231-20250408-20250406-BF  
 ID : 3580

	<b>Chap. / art. (1)</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent (2)</b>	<b>RAR N-1</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote de l'assemblée</b>	<b>TOTAL (RAR N-1 + Vote)</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	314 446,28	1		0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00		756,58		756,58
287532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	0,00		756,58		756,58
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>314 446,28</b>		<b>756,58</b>		<b>756,58</b>
						<b>756,58</b>

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 185, 166 et 18449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ( $R1\ 040 = DF\ 042$ ).

(7) Les comptes 15, 23, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ( $D1\ 041 = RI\ 041$ ).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****B****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	1 565 538,13	0,00	1 528 953,52	1 528 953,52	0,00	1 528 953,52	1 528 953,52
011	Charges à caractère général (3)	394 298,22	0,00	547 782,03	547 782,03	0,00	547 782,03	547 782,03
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	494 331,00	0,00	458 482,58	458 482,58	0,00	458 482,58	458 482,58
014	Atténuations de produits	130 472,00	0,00	257 638,00	257 638,00	0,00	257 638,00	257 638,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	194 280,50	0,00	208 481,60	208 481,60	0,00	208 481,60	208 481,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	1 213 381,72	0,00	1 472 384,21	1 472 384,21	0,00	1 472 384,21	1 472 384,21
66	Charges financières	37 460,13	0,00	52 812,73	52 812,73	0,00	52 812,73	52 812,73
67	Charges spécifiques (3)	250,00	0,00	1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)							
	<b>Total des dépenses financières</b>	37 710,13	0,00	55 812,73	55 812,73	0,00	55 812,73	55 812,73
	<b>Total des dépenses réelles</b>	1 251 091,85	0,00	1 528 196,94	1 528 196,94	0,00	1 528 196,94	1 528 196,94
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	314 446,28		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		756,58	756,58	756,58	756,58	756,58
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	314 446,28		756,58	756,58	756,58	756,58	756,58

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

1 528 953,52

- (1) Voir état L-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025  
Reçu en préfecture le 10/04/2025  
Publié le  
ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent(1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 260 257,98</b>	<b>0,00</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>
013	Atténuations de charges (2)	42 135,00	0,00	42 419,77	42 419,77	42 419,77
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	80 866,49	0,00	77 506,52	77 506,52	77 506,52
73	Impôts et taxes (sauf 731)	198 538,83	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
731	Fiscalité locale	797 845,30	0,00	872 694,30	872 694,30	872 694,30
74	Dotations et participations (2)	61 178,36	0,00	45 810,16	45 810,16	45 810,16
75	Autres produits de gestion courante (2)	76 323,00	0,00	77 831,75	77 831,75	77 831,75
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 256 886,98</b>	<b>0,00</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>
76	Produits financiers	3 371,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>3 371,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 260 257,98</b>	<b>0,00</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	318 691,02
	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 528 9</b>

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

		<b>III</b>	<b>B1</b>
--	--	------------	-----------

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
			I						
	<b>TOTAL</b>	<b>1 565 538,13</b>	<b>0,00</b>	<b>1 528 953,52</b>	<b>1 528 953,52</b>	<b>0,00</b>	<b>1 528 953,52</b>	<b>1 528 953,52</b>	<b>547 782,03</b>
011	Charges à caractère général (4)	394 298,22	0,00	547 782,03	547 782,03	0,00	547 782,03	547 782,03	547 782,03
6042	Achats de prestations de services	25 520,00	0,00	41 370,00	41 370,00	0,00	41 370,00	41 370,00	41 370,00
60623	Alimentation	350,00	0,00	350,00	350,00	0,00	350,00	350,00	350,00
60624	Produits de traitement	200,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
60628	Autres fournitures non stockées	150,00	0,00	180,00	180,00	0,00	180,00	180,00	180,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 756,80	0,00	14 380,00	14 380,00	0,00	14 380,00	14 380,00	14 380,00
60636	Vêtements de travail	360,00	0,00	250,00	250,00	0,00	250,00	250,00	250,00
6064	Fournitures administratives	3 300,00	0,00	1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6068	Autres matières et fournitures	680,00	0,00	1 680,00	1 680,00	0,00	1 680,00	1 680,00	1 680,00
611	Contrats de prestations de services	11 200,00	0,00	6 840,00	6 840,00	0,00	6 840,00	6 840,00	6 840,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	4 169,18	4 169,18	0,00	4 169,18	4 169,18	4 169,18
613	Locations	76 240,00	0,00	41 961,00	41 961,00	0,00	41 961,00	41 961,00	41 961,00
61521	Entretien terrains	46 480,00	0,00	55 130,41	55 130,41	0,00	55 130,41	55 130,41	55 130,41
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00	63 754,00	63 754,00	0,00	63 754,00	63 754,00	63 754,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 357,57	0,00	31 236,00	31 236,00	0,00	31 236,00	31 236,00	31 236,00
615232	Entretien, réparations réseaux	11 006,88	0,00	8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 700,00	0,00	650,00	650,00	0,00	650,00	650,00	650,00
6156	Maintenance	9 309,79	0,00	8 081,00	8 081,00	0,00	8 081,00	8 081,00	8 081,00
6161	Multirisques	15 367,37	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	0,00	13 400,00	13 400,00	0,00	13 400,00	13 400,00	13 400,00
618	Divers	1 617,74	0,00	4 541,70	4 541,70	0,00	4 541,70	4 541,70	4 541,70
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	18 953,00	0,00	15 038,10	15 038,10	0,00	15 038,10	15 038,10	15 038,10
623	Pub., publications, relations publiques	18 700,00	0,00	175 907,54	175 907,54	0,00	175 907,54	175 907,54	175 907,54
624	Transports biens, transports collectifs	1 452,00	0,00	2 280,00	2 280,00	0,00	2 280,00	2 280,00	2 280,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	8 800,00	0,00	7 150,00	7 150,00	0,00	7 150,00	7 150,00	7 150,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	0,00	150,00	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-00217806231-20250408-20250406-BF

Page 34

Commune de Le Tremblay sur Mauldre (M57) - COMMUNE DE LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6281	Concours divers (cotisations)	3 919,18	0,00	2 047,10	2 047,10	0,00	2 047,10	0,00	2 047,10
6284	Redevances pour services rendus	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	75 327,88	0,00	7 378,00	7 378,00	0,00	7 378,00	0,00	7 378,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	15 350,00	0,00	17 558,00	17 558,00	0,00	17 558,00	0,00	17 558,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	494 331,00	0,00	458 482,58	458 482,58		458 482,58		458 482,58
6218	Autre personnel extérieur	27 496,00	0,00	22 360,00	22 360,00		22 360,00		22 360,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 215,00	0,00	26 942,00	26 942,00		26 942,00		26 942,00
6411	Personnel titulaire	277 200,00	0,00	246 884,48	246 884,48		246 884,48		246 884,48
6413	Personnel non titulaire	35 300,00	0,00	27 408,00	27 408,00		27 408,00		27 408,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	146 340,00	0,00	132 746,10	132 746,10		132 746,10		132 746,10
6470	Autres charges sociales	3 780,00	0,00	2 142,00	2 142,00		2 142,00		2 142,00
014	Atténuations de produits	130 472,00	0,00	257 638,00	257 638,00		257 638,00		257 638,00
739178	Autres	1 800,00	0,00	130 000,00	130 000,00		130 000,00		130 000,00
739221	FNGIR	92 000,00	0,00	91 138,00	91 138,00		91 138,00		91 138,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	36 672,00	0,00	36 500,00	36 500,00		36 500,00		36 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	194 280,50	0,00	208 481,60	208 481,60		208 481,60		208 481,60
65188	Autres	6 452,61	0,00	593,00	593,00		593,00		593,00
65311	Indemnités de fonction	61 950,00	0,00	57 468,00	57 468,00		57 468,00		57 468,00
65313	Cotisations de retraite	2 625,00	0,00	2 412,00	2 412,00		2 412,00		2 412,00
65315	Formation	0,00	0,00	360,00	360,00		360,00		360,00
6538	Autres organismes	1 520,48	0,00	1 750,00	1 750,00		1 750,00		1 750,00
65553	Service d'incendie	700,00	0,00	350,00	350,00		350,00		350,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	60 504,10	0,00	7 050,00	7 050,00		7 050,00		7 050,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00	59 864,00	59 864,00		59 864,00		59 864,00
6558	Autres contributions obligatoires	150,00	0,00	258,00	258,00		258,00		258,00
657361	Subv. Fonct. CL de rattachement	19 268,52	0,00	15 000,00	15 000,00		15 000,00		15 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	27 923,79	0,00						0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 07/04/2025  
ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

Commune de Le Tremblay sur Mauldre (M57) - COMMUNE DE LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE - BP - 2025

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	0,00	0,00		24 373,95	24 373,95	0,00	24 373,95	24 373,95
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	11 876,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
65811	Droits d'"utilisat" - informatique nuage	1 300,00	0,00		12 741,00	12 741,00	0,00	12 741,00	12 741,00
65818	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	0,00		7 261,65	7 261,65	0,00	7 261,65	7 261,65
6586	Frais fonctionnement des groupes élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 213 381,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 472 384,21</b>	<b>1 472 384,21</b>	<b>0,00</b>	<b>1 472 384,21</b>	<b>1 472 384,21</b>
66	Charges financières	37 460,13	0,00		52 812,73	52 812,73		52 812,73	52 812,73
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 460,13	0,00		52 812,73	52 812,73		52 812,73	52 812,73
67	Charges spécifiques (4)	250,00	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	250,00	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)								
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>37 710,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 812,73</b>	<b>55 812,73</b>	<b>0,00</b>	<b>55 812,73</b>	<b>55 812,73</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 251 091,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 528 196,94</b>	<b>1 528 196,94</b>	<b>0,00</b>	<b>1 528 196,94</b>	<b>1 528 196,94</b>
023	Virement à la section d'investissement	314 446,28			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			756,58	756,58		756,58	756,58
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			756,58	756,58		756,58	756,58
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>314 446,28</b>			<b>756,58</b>	<b>756,58</b>		<b>756,58</b>	<b>756,58</b>

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

	= Différence ICNE N - ICNE N-1	
		0.00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état 1-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III****B2**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 260 257,98</b>	<b>0,00</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>
013	Atténuations de charges (3)	42 135,00	0,00	42 419,77	42 419,77	42 419,77
6419	Remboursements rémunérations personnel	42 135,00	0,00	42 135,00	42 135,00	42 135,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	284,77	284,77	284,77
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	80 866,49	0,00	77 506,52	77 506,52	77 506,52
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	267,00	267,00	267,00
7032	Stationnement et location voie publique	6 066,49	0,00	6 959,52	6 959,52	6 959,52
7062	Redevances services à caractère culturel	5 000,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	65 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70688	Autres prestations de services	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	3 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	80,00	80,00	80,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	198 538,83	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
73211	Attribution de compensation	107 400,83	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
73221	FNGIR	91 138,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	797 845,30	0,00	872 694,30	872 694,30	872 694,30
73111	Impôts directs locaux	755 000,00	0,00	775 000,00	775 000,00	775 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	30 000,00	0,00	16 849,00	16 849,00	16 849,
73154	Droits de place	845,30	0,00	845,30	845,30	845,
73172	Taxe de séjour	12 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000
74	Dotations et participations (3)	61 178,36	0,00	45 810,16	45 810,16	45 810
74111	Dotation forfaitaire des communes	16 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000
741121	DSR des communes	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	3 260,36	0,00	7 579,16	7 579,16	7 579
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BP-0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74748	Participation autres communes	22 400,00	0,00	15 720,00	15 720,00	15 720,00
7478	Participation Autres organismes	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	5 518,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	1 511,00	1 511,00	1 511,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	76 323,00	0,00	77 831,75	77 831,75	77 831,75
752	Revenus des immeubles	76 320,00	0,00	76 200,00	76 200,00	76 200,00
75888	Autres	3,00	0,00	1 631,75	1 631,75	1 631,75
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 256 886,98</b>	<b>0,00</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>
76	Produits financiers	3 371,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	3 371,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 260 257,98</b>	<b>0,00</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>	<b>1 210 262,50</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d' émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (5)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé QIN	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Taux initial	Niveau de taux (5)				
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				2 793 608,00								
1641 Emprunts en euros (total)				2 793 608,00								
1359818	Crédit Agricole	13/03/2018	20/06/2018	437 000,00	F		1,954	1,954	EURO	T	X Autres	N
60285003903	Crédit Agricole	24/11/2010	30/04/2011	250 000,00	F		3,450	3,450	EURO	A	C	N
608586	Crédit Agricole	27/05/2015	12/09/2015	520 000,00	F		1,600	1,600	EURO	A	C	N
6219	Caisse des Dépôts et consignation	22/01/2014	20/11-01-11	575 508,00	F		2,500	2,500	EURO	A	C	N
62307	Caisse des Dépôts et consignation	15/03/2017	2017-04-11	429 000,00	F		1,750	1,750	EURO	A	C	N
6515	Caisse des Dépôts et consignation	22/01/2014	01/03/2015	118 100,00	F		2,000	2,000	EURO	A	C	N
870538	Crédit Agricole	29/06/2016	14/02/2017	464 000,00	F		1,550	1,550	EURO	A	C	N
1643 Emprunts en devisos (total)				0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00								

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)						0,00						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)						0,00						
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)						0,00						
1681 Autres emprunts (total) (9)						0,00						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)						0,00						
1687 Autres dettes (total)						0,00						
<b>Total général</b>						<b>2 793 608,00</b>						

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

IS

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).  
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle , T : trimestrielle , X autre.  
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.  
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice (17)
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 723 785,65				115 015,78	34 075,84	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				1 723 785,65				115 015,78	34 075,84	0,00
1389818	N	0,00	A-1	339 187,90	18,25	F		1,954	15 618,59	6 514,43
60285003903	N	0,00	A-1	120 903,81	11,00	F		3,450	10 182,37	4 063,67
608586	N	0,00	A-1	149 168,69	5,00	F		1,600	35 844,19	2 960,21
6219	N	0,00	A-1	431 631,00	30,00	F		2,500	14 387,70	8 632,62
62907	N	0,00	A-1	353 925,00	33,00	F		1,750	10 725,00	6 193,69
6515	N	0,00	A-1	59 050,00	10,00	F		2,000	5 905,00	1 181,00
878538	N	0,00	A-1	268 919,25	12,00	F		1,550	22 352,83	4 580,22
1643 Emprunts en devise (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)				0,00				0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

Commune de Le Tremblay sur Mauldre (M57) - COMMUNE DE LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? ON (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Charges d'intérêt (16)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 723 755,65</b>				<b>115 015,78</b>	<b>34 075,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt : Exemple A+ (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire 10CB110507/TC du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Maintenir l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régulés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

B1.3

**B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

	Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indice (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunt, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)</b>															
<b>TOTAL (A)</b>			0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Barrière simple (B)</b>															
<b>TOTAL (B)</b>			0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Option d'échange (C)</b>															
<b>TOTAL (C)</b>			0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)</b>															
<b>TOTAL (D)</b>			0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 (E)</b>															
<b>TOTAL (E)</b>			0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Autres types de structures (F)</b>															
<b>TOTAL (F)</b>			0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices h乐one euro ou écart d'indice dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indice hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, indice ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

L'ONE

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 758.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS****IV****B1.4****B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écarts entre ces indices (2)	Écarts d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Écarts d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	7 100,00 1 723 785,65	0 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(B) Barrrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(C) Option d'échange (swap/ton)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					0 0,00 0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME****B1.6****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont
				Intérêts (3)
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	<b>IV</b>
	B7.1

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNÉS**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
								Taux initial	Index	Taux actuel (5)					
Année	Profil							(3)	(4)	(3)	(4)	(4)	(5)		
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				0,00	0,00									0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>									<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant; P pour amortissement progressif; F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

**CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

	<b>Calcul du ratio (1)</b>	<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	149 085,82
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>149 085,82</b>
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 210 262,50
 <b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>12,32</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 151-1-3D du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES**

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					
6574		Âge et Partage	Association	500,00	
6574		AT2A	Association	0,00	
6574		Croix Rouge Française	Association	0,00	
6574		Secours Catholique	Association	500,00	
6574		Secours Populaire	Association	250,00	
6574		A haute 2 voix	Association	500,00	
6574		Les restos du cœur	Association	500,00	
6574		ADM'R	Association	4 600,00	
6574		Association Pierre Chaumet	Association	500,00	
6574		APSAD	Association	750,00	
6574		D'une rive à l'autre	Association	0,00	
6574		Collège Maurice Ravel	Association	0,00	
6574		ARCB	Association	0,00	
6574		Le Temps Danse	Association	500,00	
6574		AIPETM	Association	500,00	
6574		Comité des fêtes	Association	7 500,00	
6574		Association Française contre la Myopathie	Association	200,00	

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint Technique	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		10,00	0,00	10,00	8,00	0,00	8,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 04/04/2025  
ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories A, B ou C.

## Commune de Le Tremblay sur Mauldre (M57) - COMMUNE DE LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE - BP - 2025

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail ≈ 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail ≈ 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail ≈ 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)					0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>					0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).S : Social.  
MS : Médico-social.MT : Médico-technique.  
SP : Spontif.  
CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre dédié de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justification par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes par les moins de 15 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée brisee (l'agent contractuel territorial concerne remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'indemnité mentionnées à l'article L. 332-10.

326, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours direct à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1 : 333-10 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C.1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-226 754,77	-226 754,77
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-226 754,77	-226 754,77

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	226 754,77	226 754,77
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-226 754,77	-226 754,77
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote</b>
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	116 807,43	116 807,43
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	296 109,85	296 109,85
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	179 302,42	179 302,42

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

**IV – ANNEXES****ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	<b>116 807,43</b>	<b>I 116 807,43</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>116 807,43</b>	<b>116 807,43</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	116 807,43	116 807,43
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

**IV – ANNEXES****ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES****C1.3****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>296 109,85</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>15 353,27</b>	<b>15 353,27</b>
10222	FCTVA	3 353,27	3 353,27
10226	Taxe d'aménagement (3)	12 000,00	12 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>	<b>280 756,58</b>	<b>280 756,58</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	756,58	756,58
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	280 000,00	280 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

**IV****D3**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB		0,00	0,00	0,000	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,000	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,000	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.  
(2) Détaillez les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 078-217806231-20250408-20250406-BF

## V – ARRETE ET SIGNATURES

## ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 26 mars 2025

Présenté par (1), le Maire Françoise Chancel  
 A, le Tremblay-sur-Mauldre, le 08 avril 2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
 A, le Tremblay-sur-Mauldre, le 08 avril 2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

001. CHANCEL Françoise	
002. JEAN-BAPTISTE Hélène	
003. DENOYELLE Catherine	
004. DESCOMBES Danielle	
005. FOURNIER Jacques	
006. BIORET Thierry	
007. BOUCHER Jean-Pierre	
008. HAFFNER Marjolaine	
009. LECONTE Thierry	
010. MANCHON Corinne	
011. MÖLL Alain	
012. PINON Fadela	
013. SOHIER Sylvie	
014. SOULAIRE Françoise	
015. VOISIN Arnaud	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 10 avril 2025

A, le

Le Tremblay-sur-Mauldre

Le Maire, Françoise Chancel



(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ... du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.